



Publicité d'une consultation de marchés publics

Dépositaire de la consultation :

Etablissement : Lycée Pierre de Coubertin
Adresse : Chaussée de Paris
BP 20166
77100 MEAUX

Pouvoir adjudicateur :
Mme DESPIN- HIRLIMANN Marie- Hélène
Contact : M. AUDION Christian
Tel : 07 48 73 24 58
Fax :
Email : christian.audion@iledefrance.fr

Détail de la consultation - PAJI/23/02042 :

Type de produit : **GS08 : Services - Extincteurs - Entretien, réparations, matériels et travaux**
Objet : **Vérification annuelle des extincteurs site principal et annexe**

Descriptif : La présente consultation porte sur la vérification annuelle des extincteurs situés sur notre site principal Chaussée de Paris à Meaux et situés à notre annexe « Les Fauvettes », 7 avenue de Melun à Nanteuil les Meaux » (tableau descriptif en fin de document).
Le prestataire fournira la main d'œuvre, le matériel, les produits nécessaires à la bonne exécution du contrat.

La vérification doit être effectuée par un technicien qualifié respectant la réglementation et doit contrôler :

- le bon état apparent de l'appareil et existence en bon état des accessoires extérieurs (tuyauterie, robinetteries et dispositifs de manutention)
- la visibilité, accessibilité et fixation de l'appareil
- pour les extincteurs à pression auxiliaire : nettoyage et démontage de l'appareil ; contrôle de la pression interne de la cartouche de gaz, des joints d'étanchéité, du bon fonctionnement du système de sécurité (goupille, percuteur, clapets, ressorts), détection de toute corrosion interne du corps de l'appareil, vérification de l'agent extincteur (additif ou poudre).
- le graissage des pièces mobiles (tige de percuteur)
- pour les extincteurs à pression permanente (CO2) : remplacement de pièces défectueuses, pesée de l'appareil.
- l'inscription sur étiquette de vérification
- la mention de l'intervention au registre de sécurité

Le prestataire proposera un bordereau des tarifs de :

- forfait vérifications d'extincteur portable à pression auxiliaire
- forfait vérifications d'extincteur portable à pression permanente
- déplacement technicien de vérification extincteur
- frais de gestion extincteur
- des tarifs charges complètes ext. eau et poudre,
- des tarifs échanges standard CO2.

L'ensemble de la prestation du présent Contrat est réalisé :

- 1 fois par an pour chaque équipement et installation.

Préalablement à la prestation le « Prestataire » prendra contact avec le « Client » pour convenir en commun accord d'une planification d'intervention.

Le « Client » donnant son accord pour la planification s'engage à permettre au « Prestataire » d'intervenir dans les locaux, tenant compte de la durée de la prestation.

Toutes réparations, modifications ou améliorations nécessaires au bon fonctionnement des équipements seront effectuées par le « Prestataire » sur devis accepté par le « Client ».

Le contrat est conclu à prix ferme pour une durée de dix-sept (17) mois sur la période initiale avec une reconduction qui ne pourra excéder 3 ans, avec un début des prestations prévu le 01/07/2023 jusqu'au 31/12/2024.

La facturation sera annuelle à terme échu. Le paiement des prestations sera effectué par mandat administratif à 30 jours de réception de la facture déposée sur choruspro.

Le numéro de SIRET du lycée est : 197 709 314 00011.

La visite du site concerné par les prestations du marché n'est pas obligatoire.

Ci-dessous le tableau récapitulatif des extincteurs

Lycée PIERRE de COUBERTIN Chaussée de PARIS
126 EAU E 6 AFF 130 CO2 2kilo 14 CO2 5 kilo 7 Silice poudre abc 6 14 Silice 3E E615FF Eau 6L
TOTAL GENERAL 291

ANNEXE LES FAUVETTES
20 EAU E 6 AFF 16 CO2 2kilo 1 CO2 5 kilo 0 Silice poudre abc 6 0 Silice 3E E615FF Eau 6L
TOTAL GENERAL 37

Transmission des offres :

- En déposant vos offres sur cette plateforme

Documents à produire : Devis
Fiches techniques

Attribution du marché à l'offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Qualité des services associés : 50 %
Prix : 50 %

Consultation publiée du 22/05/2023 au 30/05/2023. Echéance le 30/05/2023 à 12h00 (Heure de Paris).